



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation, de la
Réforme de l'Etat, de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 6 mai 2014

Madame la Ministre,

Nous vous remercions pour la réponse que vous avez apportée à notre lettre du 5 mars 2014.

Cette réponse suscite toutefois quelques remarques.

Vous confirmez malheureusement que la modification de la durée de certains échelons pour les agents relevant du nouvel espace statutaire de la catégorie B conduira à allonger le passage au 11^{ème} échelon pour les agents actuellement au 10^{ème} échelon. Ce, avec toutes les conséquences que cela engendrera tant en matière de traitement que de pension.

Ainsi, la situation de ces agents est dégradée par les dispositions du décret 2014-75 du 29 janvier 2014.

De même, les agents qui auraient pu être inscrits au tableau d'avancement de grade, le 1^{er} janvier 2015, parce qu'ils justifient de plus d'un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon, sans pour autant atteindre le 7^{ème} échelon, sont, eux aussi, pénalisés par les dispositions du décret 2014-75.

Les fonctionnaires qui se trouvent dans les situations précitées subissent donc un nouveau ralentissement de leur déroulement de carrière, pour ne pas dire un recul, qui s'ajoute au gel de la valeur du point d'indice, à la diminution des ratios d'avancement et à l'augmentation des retenues pour pension civile.

C'est pourquoi nous vous demandons, à nouveau, de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires afin de corriger ces inégalités en modifiant le décret n° 2014-75 afin que les agents au 10^{ème} échelon des 1^{er} et 2^{ème} grade ne subissent pas une nouvelle perte de leur pouvoir d'achat.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.


Christian GROLIER,
Secrétaire Général.

